

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24148071

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

04 OCT. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0542 506 251**

Nom

(en entier) : **Arabelle Solutions Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue d'Edimbourg 11B
6040 Charleroi**

Objet de l'acte : Rectification

L'administrateur délégué déclare que la décision des actionnaires prise le 9 juillet 2024 et publiée aux annexes au Moniteur belge le 5 août 2024 sous la référence 24116545, contient une erreur matérielle et doit être rectifiée comme suit :

"Le mandat du commissaire de Arabelle Solutions Belgium SA, exercé par KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL, prendra fin à l'AG approuvant les comptes au 31/12/2024 (décision de l'AG du 2 mars 2022).

Par ailleurs, L'organe d'administration a pris connaissance du fait que la société KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL commissaire de Arabelle Solutions Belgium SA a décidé de remplacer Michaël Focant par Véronique Vandooren, réviseur d'entreprises, en tant que représentant permanent avec effet à partir du 8 juillet 2024 et concernant l'exercice clos le 31 décembre 2024."

Benjamin Bingen
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).